

# **RENTREE SCOLAIRE 2023 / ACCUEIL DES COLLEGIENS**

# Accueil des élèves de Sixièmes et leurs parents le mardi 05 septembre 2023

• 6ème 1 et 6ème 2 : de 9h00 à 11h00 sur le site de St Pierre au 13, Rue de Prague

• 6ème 3 et 6ème 4 : de 13h30 à 15h30 sur le site d'Eugène Napoléon au 252 ter, rue du Fbg St Antoine

Accueil des élèves de Cinquième : Mardi 05 septembre 2023

• 5ème 1 et 5ème 2 : de 10h30 à 12h30 sur le site de St Pierre au 13, Rue de Prague.

• 5<sup>ème</sup> 3 et 5<sup>ème</sup> 4 : de 15h00 à 16h30 sur le site d'Eugène Napoléon au 252 ter, rue du Fbg St Antoine

Accueil des élèves de Quatrième : Mardi 05 septembre de 14h00 à 15H30 sur le site de St Pierre

Accueil des élèves de Troisième : Mardi 05 septembre de 14h30 à 16H00 sur le site de St Pierre

Accueil des élèves de l'ULIS Prague : Mardi 05 septembre de 14H00 à 16H00

sur le site de St Pierre au 13, rue de Prague

Accueil des élèves de l'ULIS EN : Mardi 05 septembre de 13H30 à 15H30

sur le site EN au 252 ter, rue du Faubourg Saint Antoine

Les cours <u>pour tout le collège</u> commenceront le mercredi 06 septembre 2023 (l'heure de début des cours dépendra de l'emploi du temps de chaque classe). Pour les élèves demi-pensionnaires, le service de restauration sera assuré dès le mercredi 06 septembre 2023.

### Réunion d'information pour les parents des élèves de 4ème :

- le mardi 05 septembre à 17h30 (13, rue de Prague)

# Réunion d'information pour les parents des élèves de 3ème :

- le jeudi 07 septembre à 17h30 (13, rue de Prague)

# Réunion d'information pour les parents des élèves de 5ème :

- le jeudi 07 septembre à 17h30 au 13 rue de Prague pour les 5<sup>èmes</sup> 1 et 2
- le lundi 11 septembre à 17h30 au 252 ter, rue du faubourg St Antoine pour les 5 èmes 3 et 4

Réunion des parents correspondants : le jeudi 19 octobre à 18h00 (13, rue de Prague)

Assemblée générale de l'APEL: le lundi 25 septembre de 19h00 à 21h00 (13, rue de Prague)

Journée Portes Ouvertes « Ecole, Collège et Lycée »
Samedi 14 octobre sur les deux sites

Le calendrier du 1er trimestre de l'année scolaire sera distribué à votre enfant à la rentrée

## Remarque:

 La répartition des élèves dans les classes est faite en fonction des options choisies, des emplois du temps, des avis des professeurs et responsables de niveau. Aucun changement de classe ne sera effectué à la rentrée.





252 ter rue du Faubourg Saint Antoine - 75012 Paris

Tél.: 01 53 27 61 90 - Fax: 01 53 27 61 95 E-mail: secretariatprimaire@eclpierrefourier.org http://www.spfparis12.fr 13, rue de Prague - 75012 Paris

Tél.: 01 43 43 55 03 - Fax: 01 43 43 65 85

E-mail: secretariat@eclpierrefourier.org

http://www.spfparis12.fr

# FOURNITURES POUR LES CLASSES DE QUATRIEME

**ANNEE SCOLAIRE 2023-2024** 

ATTENTION: TOUT LE MATERIEL DOIT ETRE MARQUE AU NOM DE L'ENFANT

# **Français**

Une trousse complète, stylos (bleu, rouge, vert, noir) effaceur, ciseaux, colle

Un classeur grand format avec intercalaires + feuilles en nombre suffisant. Un dictionnaire collège (Robert).



Un classeur souple – Un paquet de pochettes cristal-Une pochette de copie double (21x29.7) et une pochette de copie simple grands carreaux 21x29.7 – Surligneurs au moins 3.

Les textes des œuvres complètes seront achetés tout au long de l'année.

# **Mathématiques**

Trois cahiers grands formats 24\*32 grands carreaux (environ 96 pages) + feuilles simples et doubles grand format et grands carreaux. Deux protège-cahiers un rouge un vert.

Une trousse complète pour l'année : 1 Crayon à papier, 1 gomme et colle à renouveler si nécessaire. Une calculatrice collège (modèle conseillé TI collège). 1 stylo rouge, 1 stylo vert, 1 stylo noir, 1 stylo bleu avec encre effaçable

Une règle plate graduée transparente, une équerre, un compas et un rapporteur (demi-cercle gradué de 0° à 180° et uniquement en degré dans les deux sens.

# **Langues Vivantes I**

Anglais Un cahier grand ou petit format grands carreaux sans spirale avec protège cahier (selon le professeur attendre la rentrée)

Allemand LV1 Un cahier grand format 100 pages grands carreaux.

# **Langues Vivantes II**

Allemand: Un cahier grand format de cent pages grands carreaux.

**Espagnol**: 1 cahier grand format grands carreaux sans spirales 96 pages

Chinois: 20 feuilles A4 comportant un tableau de (10x13) imprimées. Exemple en photo

3 cahiers d'écriture chinoise. Le cahier ayant un format de 12x15 de cases

un cahier de format 24x33cm (48pages) la librairie You Feng: 45, rue monsieur le Prince 75006 Paris

# Histoire-Géographie + Ed. Civique

1 grand cahier (24x32) à renouveler si besoin de 96 pages grands carreaux, 1 boite de feutres fins (taille de la pointe 0.4mm).

1 boîte de 12 crayons de couleurs. + Une règle minerva n°46 OTAN

# **Physiques**

Classeur fin souple + 6 intercalaires + feuilles grands carreaux

# **SVT**

Un classeur souple fin grand format violet 4 intercalaires.

Feuille de classeur grand format grands carreaux.

Feuilles de papier à dessin perforées blanc grand format.

Stylo (bleu, vert, rouge et noir), crayon à papier, gomme, règle, ciseaux, colle, crayons de couleur, feutres de couleur et surligneurs. 1 blouse en coton

# Latin

Cahier grand format grands carreaux et protège cahier jaune + feuilles simples grands carreaux.

# **Arts Plastiques**

# **Technologie**

1 classeur souple A4 - Pochettes perforées transparentes A4 - Un jeu d'intercalaires.

## Musique

1 classeur souple grand format petits anneaux, 6 intercalaires, pochettes plastifiées perforées grand format, 5 feuilles grands carreaux grand format perforées, 1 surligneur.

# GR un lutin 30 vues

Pour les devoirs, des feuilles doubles et des feuilles simples (21x29.7) grands carreaux.

PS: Vous pouvez vous rapprocher de notre papetier habituel à l'adresse suivante : UTOPIE 307, rue du Faubourg Saint Antoine 75011 Paris qui vous fera une réduction sur vos achats.



# **MANUELS SCOLAIRES**

# ET

# **FOURNITURES AU COLLEGE**

Les élèves prenant très peu soin de leurs livres scolaires, nous demandons un chèque de caution de 120 €.

Ce chèque de caution doit être apporté le jour de la rentrée (voir calendrier joint), en échange votre enfant recevra ses manuels pour l'année 2023 - 2024

Ce chèque vous sera restitué en fin d'année si les livres sont restés en bon état.

Il vous est également demandé une somme de 75 € (80 € pour les élèves faisant chinois) pour les fournitures achetées par l'établissement (cahier d'activités pour les langues, l'éducation civique, les fonds de cartes pour l'histoire géographie, etc...), participation à l'opération collège et cinéma, ce montant sera intégré à la facture annuelle de l'année scolaire.

×
CAUTION MANUELS SCOLAIRES DU COLLEGE ET CHEQUE FOURNITURES
Madame, Monsieur parents de parents de
en classe de établissent un chèque d'un montant de 120 € pour la caution des
livres à l'ordre de l'Ensemble Scolaire SAINT PIERRE FOURIER E.S.S.P.F).
Le chèque de caution ne sera pas déposé à la banque.
Signature des Parents

Talon à remettre le jour de la rentrée sous enveloppe au nom de l'enfant accompagné <u>du chèque de</u> caution.



13, rue de Prague - 75012 Paris

Tél: 01 43 43 55 03 - Fax: 01 43 43 65 85

# Lectures d'été au collège



2023-2024

# Ces lectures obligatoires feront l'objet d'une évaluation

à la rentrée scolaire dont la forme pourra varier.

6 <sup>ème</sup>	
	1- La Bibliothécaire, Gudule, Livre de poche jeunesse.
	2- Un roman au choix dans la collection « Histoires noires de la
	mythologie », édition Nathan.
5 <sup>ème</sup>	
	1- La Rivière à l'envers, tome 1, « Tomek » , Jean-Claude Mourlevat,
	Pocket jeunesse.
	2- Un livre au choix* parmi : Le chevalier au bouclier vert d'Odile
	Weulersse, Livre de poche. Merlin ou Lancelot d'A.M. Cadot Colin,
	Livre de poche. L'hiver des loups d'Evelyne Brisou-Pellen, Folio junior.
	Les cinq écus de Bretagne d'Evelyne Brisou-Pellen, Livre de poche.
- >	
4 <sup>ème</sup>	4. Consular Danas Challen Anadortica de la cata Chial anadicha
	1- Dracula, Bram Stoker, traduction de Josette Chicheportiche,
	Texte abrégé, Classiques & Cie, Le Livre de Poche Jeunesse, Hatier,
	(œuvre traduite et abrégée, veillez donc à bien <u>respecter l'édition</u>
	<u>indiquée</u> ).
	2- Arsène Lupin, Gentleman cambrioleur, Maurice Leblanc, Livre de
	poche. (Attention 9 nouvelles à lire dans cette version)
3ème	
	1-Des Fleurs pour Algernon, Daniel Keys, J'ai lu.
	2-Petit Pays, Gaël Faye, livre de poche (édition couverture jaune).



# Fiche d'inscription aux projets d'animation pastorale

# A remplir seulement si vous inscrivez votre enfant au caté ou au FRAT



Dans le cadre du projet éducatif et pastoral, l'établissement propose à votre enfant un parcours de réflexion et d'enseignements sur les valeurs humaines et la culture religieuse. Il participera ainsi en classe, au Groupe de Réflexion et peut participer également à d'autres projets facultatifs avec votre autorisation.

Initiation chrétienne	
Nom et prénom de l'enfant :	Classe
Date de baptême :	••••••
Paroisse de baptême :	Diocèse :
A quel parcours inscrivez-vous l'enfant ?	
□ Approfondissement de la foi chrétienne □ Sacrement du Baptême □ Communion	□ Profession de Foi (à partir de la 6e) □ Confirmation (à partir de la 4e)
□ <b>Frat de Jambville (du 17 au 20 mai 2024 pou</b> C'est un pèlerinage qui réunit près de 10 000 co privilégié où les chemins se croisent, où les cœ quiétude verdoyante. C'est là, entre partage et d aventure pérégrine.	ollégiens de toute l'Île-de-France. Un moment eurs se lient, où les esprits s'apaisent dans la
	L'équipe d'animation pastorale
(In	Signature des 2 parents ndispensable pour une inscription au baptême)



252 ter rue du Faubourg Saint Antoine - 75012 Paris Tél.: 01 53 27 61 90 - Fax: 01 53 27 61 95

E-mail: secretariatprimaire@eclpierrefourier.org http://www.spfparis12.fr 13, rue de Prague - 75012 Paris

Tél.: 01 43 43 55 03 - Fax: 01 43 43 65 85 E-mail: secretariat@eclpierrefourier.org

http://www.spfparis12.fr



Cérémonie d'accueil des nouveaux élèves de l'établissement.

Venez nombreux pour vivre ce moment en famille!

A la fin de la célébration, vous êtes conviés au verre de l'amitiés





# 7<sup>ème</sup> Matinée des Métiers



le mercredi 08 novembre 2023 pour les classes de 3ème réalisée par les parents



# Chers Parents,

Une Présentation de Métiers pour les classes de 3ème est prévue la matinée du mercredi 08 novembre ; elle sera faite par des parents d'élèves des classes de 3ème et 4ème. Les catégories de métiers prévus sont :

- 1. Droit Administration Sécurité Défense
- 3. Santé Enseignement Social Environnement
- 5. Recherche Ingénierie Informatique

- 2. Gestion Commerce Comptabilité
- 4. Design Artistique Sport
- 6. Logistique Restauration BTP

N'hésitez pas à intervenir! Si vous êtes partant(e), prière de transmettre les informations ci-dessous pour le vendredi 08 septembre au responsable Vie Scolaire du collège, Monsieur Rahmouni :

# %

# Inscription Matinée des Métiers le mercredi 08 novembre matin

•	Prénom, NOM:
	Métier:
	Catégorie :
	Prénom et classe de votre enfant :
	Téléphone :
	Adresse mail:
	Observations:

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes ©!



# LETTRE AUX PARENTS



(rejoignez notre équipe!)

Chères familles de Saint Pierre Fourier,

Vous recevez ce courrier parce que vous avez fait le choix de maintenir ou d'inscrire votre enfant dans l'Ensemble scolaire Saint Pierre Fourier (ESSPF). Vous intégrez alors notre communauté éducative et notre association des parents d'élèves. Elle participe à :

- l'animation de la vie de l'école à travers le Marché de Noël (toujours féérique), la kermesse (festive pour les petits et les grands), les cafés des parents pour faire connaissance, la galette pour échanger sur nos bonnes résolutions et remercier les bénévoles du marché de Noël.
- l'amélioration des conditions d'enseignements de nos enfants en collaboration avec les directions : lors de nos réunions trimestrielles, avec l'OGEC et dès que l'actualité le nécessite.

Pour l'année 2022-2023, votre conseil d'administration se présentait ainsi :

AOUIDAT Btissame\* SEKSAF-LATOUCHE Nadia (ICF)\*

AUTRIVE Céline\* PRINCE Vincent

DELAUNAY Loan - Secrétaire\* JELOCHA Jérôme

SCANNAVINO Maxime - Président MARTINEZ Habiba

CISSOKHO Rokhayatou\*

GENDRE Catherine

DELCOURT Bénédicte

BUSCHINI Philippe - Trésorier\*

CHABAUTY-DIANE Estelle

GUERROUAHEN Yasmine

**DUCLOS Brigitte\*** 

(\*Administrateur sortant au bout des 3 ans. démissionnaire ou coopté)

Selon nos statuts, « le conseil d'administration de l'APEL comprend de 9 à 15 membres élus pour 3 ans lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle. Le conseil se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles ». Nous vous invitons donc à **rejoindre** l'équipe car **7** postes sont à pourvoir.

L'APEL vit grâce à vous. Elle vous représente tous : du premier degré (maternelle et élémentaire) au second degré (collège et lycée).

Nous avons besoin de vous pour que l'association continue à organiser ses « incontournables », mais aussi pour lancer de nouveaux projets.

Les conditions pour être membre sont très simples : avoir un enfant dans l'établissement (maternelle, élémentaire, collège ou lycée) et cotiser à l'association (versée avec les frais de scolarité).

Vous pouvez **transmettre votre candidature** avant le 20 septembre 2022 par mail <u>secretariat@apel-esspf.fr</u> ou <u>secretariat.apel.enspf@gmail.com</u> avec votre nom/ téléphone/ classe de votre (vos) enfant(s) et un petit mot de présentation (vous et vos motivations à rejoindre l'association).

Ainsi, vous vous engager à vous investir dans une des manifestions organisées tout au long de l'année, d'apporter des idées, de partager des moments amicaux, avec pour finalité : donner le sourire à nos enfants et améliorer leurs conditions de vie scolaire de la Maternelle jusqu'en Terminale!

Pour mieux connaître nos actions, nous vous invitons à notre Assemblée Générale Ordinaire (AGO) le lundi 25 septembre 2023 à 19h00 (13 rue de Prague 75012 Paris), qui sera l'occasion de vous présenter le bilan moral et financier de l'association de l'année précédente.

Rejoignez-nous! N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur l'APEL ou transmettre votre candidature de futur administrateur : <a href="mailto:secretariat@apel-esspf.fr">secretariat@apel-esspf.fr</a>

Consultez notre site Internet: https://apel.spfparis12.fr/

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et à l'année prochaine!

Bien à vous, Maxime Scannavino Le président de l'APEL ESSPF





Le 28 juin 2023

# Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'APEL de l'Ensemble Scolaire Saint Pierre Fourier

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Vos enfants vont prendre ou reprendre leur place au sein de l'Ensemble Scolaire Saint Pierre Fourier (ESSPF). Pour débuter l'année, votre association de parents d'élèves est heureuse de vous inviter à :

# L'assemblée générale ordinaire (AGO) de l'APEL - ESSPF qui aura lieu le

# lundi 25 septembre 2023 à 19h00 au 13 rue de Prague 75012 Paris

# L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Accueil du président et de la direction nomination du secrétaire de séance et des scrutateurs
- 2. Rapport moral sur l'activité de l'année écoulée
- 3. Rapport financier
- 4. Approbation des comptes
- 5. Election des membres du conseil d'administration
- 6. Verre d'accueil
- 7. Premier conseil d'administration (uniquement pour les membres élus) :
  - a. constitution du bureau;
  - b. vote du budget pour les 1er secours.

Si vous ne pouvez pas assister à la réunion, il est possible de vous faire représenter :

- A. soit par une autre famille membre;
- B. soit par un administrateur de l'APEL (cf. « lettre aux parents »).

Dans tous les cas, vous devrez remplir un pouvoir (cf. pièce jointe). Pour la deuxième option (membre de l'APEL), vous devez envoyer votre pouvoir rempli au secrétariat de l'école ou par mail (secretariat@apel-esspf.fr ou secretariat.apel.enspf@gmail.com) à l'attention du président de l'APEL.

L'APEL c'est vous, c'est votre association, elle vous représente et existe grâce à votre engagement. Comme toute association, elle repose sur le partage de nos savoir-faire et le bénévolat dans un but commun : celui d'améliorer les conditions d'enseignement de nos enfants.

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet : https://apel.spfparis12.fr/

Nous vous attendons nombreux à cette assemblée. Si vous êtes volontaire et disponible, rejoigneznous au conseil d'administration, véritable moteur de notre association.

Très cordialement,

Le président et les membres du conseil d'administration





# - Pouvoir -

# **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)**

Date: le 25 septembre 2023 à 19h00 Lieu: 13 rue de Prague - 75012 Paris

Mme / M.:
Parents de :
Téléphone:
Mail:
Participera à l'Assemblée Générale Ordinaire
Ne participera pas à l'Assemblée GénéraleOrdinaire
et donne pouvoir à Mme/M
en vue de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'APEL Ensemble Scolaire - St Pierre Fourier du 25 septembre 2023, prendre part à toutes délibérations, procéder à tous votes et généralement faire le nécessaire.
Fait à
Le
Signature

# Commission Handicap

La commission handicap de l'ensemble scolaire Elle s'attachera aussi à la nécessité de favoriser Saint Pierre Fourier s'attachera à sensibiliser en continu l'accueil des enfants porteurs de les parents aux handicaps dans les Unités La commission participe ainsi à son niveau à favoriser l'Inclusion au sein des établisles enfants, les équipes pédagogiques et localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), handicaps dans leurs pluralités.

# Actions de sensibilisation

sements de l'ESSPF

« C'est pas... juste une exposition sur le handicap » à la sensibilisation aux handicaps invisibles et visibles. Une exposition adaptée aux enfants Organisation d'une exposition YA FOUEI des grands primaires (CE2/CE1/CM2).

# Aide au financement de matériels adaptés

l'inclusion. « Enfants différents » implique Des matériels adaptés aux handicaps favorisent l'apprentissage et facilitent parfois des besoins différents.

équipements adaptés aux enfants porteurs ordinaire), nous identifierons les besoins en À la suite des concertations avec le corps enseignant (du dispositif ULIS et du milieu de handicap. Enfin, la commission, à travers son représentant au long de l'année (En fonction des besoins des enseignants et/ou des Chefs d'Établissements, pourra intervenir sur les sujets handicaps tout lors des Journée Portes Ouvertes de l'école, pendant les cafés des parents, etc.)



Pour nous contacter: secretariat@apel-esspf.fr 13 rue de Prague - 75012 Paris

Pour en savoir plus : www.apel.spfparis12.fr

# **Commission Pastorale**

esspf

Le réseau d'animation pastorale de l'Apel participe à la dimension évangélique de enseignement catholique et propose d'accompagner les parents dans leur spiritualité ou leur intériorité



# **Commission Communication**

La commission communication est en lien avec toutes les autres commissions. Grâce à une équipe de communication volontaire et motivée, le site Internet de l'Apel ESSPF a pu voir le jour au premier trimestre 2023.

# Ses missions

- Être force de proposition pour la réalisation de toutes les formes de communication (digital et impression)
  - Réaliser les affiches pour les événements
    - Prises de vue sur les événements Réaliser divers documents

      - Animer le site Internet





# Relaver les informations

**RÔLE DE L'APEL** 

Vers les Directions et l'ensemble de la communauté des parents, sur les projets que nous portons (éco-école, handicap, etc.) et les actions de l'Apel de Paris.

**Ensemble Scolaire Saint Pierre Fourier** 

Le souffle de la liberté

# Animer les temps forts de l'école

Marché de Noël (temps de l'Avent), Kermesse (fin d'année), Forum des métiers (3ª), formation aux premiers secours (2<sup>nd</sup>), etc.

# Soutenir financièrement les projets éducatifs

Améliorer les conditions d'apprentissage (cour de récréation, mobilier du réfectoire, orojet Voltaire, etc.)

# **ACTIONS ET ÉVÉNEMENTS DE L'APEL**

Actions équitables sur le primaire et secondaire de la maternelle à la terminale)

# Secondaire

-inancement de la formation aux premiers secours Forum des métiers

# Primaire

Projet Voltaire

Café d'accueil des parents Marché de Noël **(ermesse** 



# **COMMISSIONS DE L'APEL**

Eugène Napoléon Saint-Pierre Fourier

# Service ICF Information et Conseil aux familles

# Le service Information et Conseil aux Familles (ICF) est un service ressource présent dans la plupart des départements et des académies.

Il s'adresse à tous les parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés au sein des établissements de l'Enseignement catholique.

# Son rôle est d'accueillir, informer, soutenir et accompagner les familles.

Au sein de chaque APEL d'établissement, un ou deux parents membres sont nommés « correspondants ICF ». Leur rôle est celui de créateur de liens et relais d'information. Ils jouent ce rôle de courroie de transmission sur tous les sujets ICF.

# Le service ICF relaye des informations aux parents sur les questions liées à :

- L'orientation et la connaissance du monde professionnel, par le biais d'actions visant à rapprocher l'école et le monde professionnel.
- La scolarité des élèves en difficulté, en situation de handicap, aux besoins éducatifs particuliers (école inclusive).

FOUR LANOITUDE, ILYA WAZE,
FOUR LES PRENIS PÉLICINES, L'ICFOE L'AREL

A LOSSING
CONTROLL
CONT

# Commission PCC Parent Correspondant de Classe

Le PCC est un médiateur, qui crée un climat, de confiance, favorise la communication et instaure des liens entre l'ensemble des parents et l'équipe éducative. En général au nombre de deux par classe.

ils sont volontaires. Loin d'être des « délégués » qui contrôlent et revendiquent, leur rôle est :

# Avant le conseil de classe

Étre à l'écoute des familles et recueillir leurs observations, par un questionnaire. Préparer le conseil de classe en collaboration avec le professeur principal.

# Pendant le conseil de classe

Ils sont, au nom de tous les parents, des interlocuteurs attentifs, dans l'intérêt de chaque élève. Ils transmettent la synthèse des observations recueillies avant le conseil et prennent note des remarques du conseil utiles aux autres parents.

# Après le conseil de classe

Ils rédigent un compte-rendu global qui est soumis au professeur principal et au responsable de niveau, visé par eux, et qui sera transmis aux parents de la classe. Ils veillent à être ouverts au dialogue et à l'écoute des autres, faire preuve de discrétion, et respecter le devoir de réserve quant aux informations confidentielles concernant les élèves et leur famille. Enfin, ils sont le relais de L'Apel ESSPF et transmettent les informations qui leur sont communiquées, à l'ensemble des parents de leur classe.



# Commission Restauration scolaire

La commission de la restauration scolaire est la continuité du projet Eco-école initié en 2021 au sein de l'établissement, autour du thème de l'alimentation.

Cette instance dédiée rassemble les différents intervenants, bénéficiaires et/ou représentants de la restauration.

Elle permet d'identifier les questions récurrentes, de les comprendre, pour répondre au mieux aux préoccupations et aux priorités de chacun.

Travailler en collaboration et en concertation avec toutes les équipes permet aussi de réfléchir à la mise en place d'actions concrètes (anti-gaspillage, tri sélectif, équilibre alimentaire, logistique...) et leur suivi.

Le temps de repas participe au bien-être de tous à l'école. L'Apel a à coeur d'y contribuer en co-construisant avec les équipes de l'établissement.





# Commission Écologie

La commission écologie de l'Apel facilite et initie la mise en œuvre d'actions pour le développement du respect de l'homme et de la planète au sein de l'établissement et de la planète au sein de l'établissement et de la planète au sein de l'établissement et de l'action et de la laction et de l'action et de la laction et de l'action et de la laction et de la la

# Plus concrètement,

- Elle vérifie que les actions mises en place par l'Apel (kermesse, marché de Noël, café d'accueil...) prennent en compte toutes les dimensions de l'écologie.
- Elle est en lien avec les éco-délégués et soutient leurs actions.
- Elle repère les actions des associations, de la commune, et relaye celles qui semblent intéressantes pour l'Apel, les parents ou l'établissement.

Une partie de la mission de l'éco-parent est de motiver le maximum de personnes à s'impliquer dans les actions écologiques de

Cette année, cette commission écologie est constituée de 3 parents : Rokha Cissokho, Brigitte Duclos, Catherine Gendre Usal.









Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2023-2024, **votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire** de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

# Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection à chaque instant : 24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école, à la maison, à des activités extra-scolaires... ou en voyage à l'étranger!



En toutes circonstances en cas d'accident, de racket à l'école ou sur son trajet...

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché.

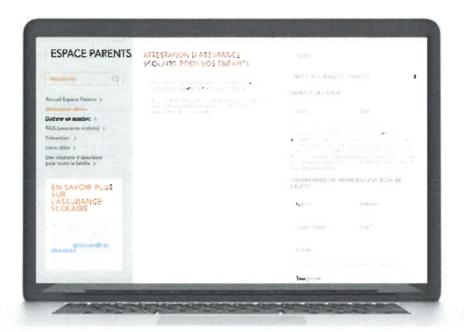
Garanties	Prestations
Invalidité permanente : • inférieure à 66 % - franchise relative (1) 6 % • comprise entre 66 % et 85 % • supérieure ou égale à 86 %	<b>jusqu'à</b> 45 800 € 65 000 € 99 500 €
Décès	5 000 €
Traitement médical dont forfait hospitaller franchise relative de 7 jours	21 000 €
Frais médicaux prescrits non remboursés par la Sécurité sociale	155 €
Chambre particullère en cas d'hospitalisation - franchise relative de 7 jours	31 € / jour max 365 jours
Soins et trais de prothèse :  appareil d'orthodontie  dentaires (par dent)  auditifs, orthopédiques  traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	600 € 600 € 800 € 2 100 €
Frais d'optique - bris de monture, verres ou lentilles	400 €

Garanties	Prestations
Frais de transport	305 €
Frais de rapatriement	1 600 €
Frais de recherche et de sauvetage	10 000 €
Accompagnement psychologique après un accident grave ou une agression	50 € / séance maxi 765 €
Frais de remise à niveau scolaire : cours de rattrapage, frais de garde ou frais de transport - franchise relative de 15 jours consécutifs de scolarité	50 € / jour maxi 1 900 €
Racket et agression dans l'établissement ou sur le trajet : vêtements, clés, papiers administratifs pris en charge sur présentation du dépôt de plainte, une fois par année scolaire	250 €
Instruments de musique : bris ou vol durant les cours, prise en charge une fois par année scolaire et sur présentation du dépôt de plainte en cas de vol. Franchise 30 €	1 100 €

Pour plus d'informations, votre notice d'information sera disponible sur l'Espace Parents à partir du 01 juillet 2023 : https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentree-scolaire-2023-2024

(1) Franchise relative: si le montant du sinistre est inférieur ou égal au montant de la franchise, il n'y a pas d'indemnisation. Si le montant du sinistre est supérieur au montant de la franchise, le montant total du sinistre est indemnisé.

# Comment récupérer l'attestation scolaire de votre enfant à partir du 21 août 2023 ?





Rendez-vous sur https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves



**Remplissez le code postal** ou département de l'établissement



Choisissez votre établissement parmi la liste proposée



Renseignez l'identité de votre enfant



Remplissez vos coordonnées en tant que représentant légal

Et c'est tout! Vous recevrez votre attestation à l'email renseigné.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail

service.asp@msc-assurance.fr

ou par téléphone au 01 56 24 76 00 (suivi du choix 2, puis du choix 1).



# RENSEIGNEMENTS FINANCIERS 2023/2024 2nd degré

Tableau récapitulatif des tarifs : 2023/2024

Cycle	Contribution Familiale	Frais annexes*	Fournitures Scolaires Pédagogiques	Total Annuel
Collège	1 449€	170€	80€ ou 85€ (option Chinois)	1 699€ ou 1 704€
Lycée	1 464€	345€	Pas de fournitures scolaires pédagogiques	1 809€

Le troisième enfant bénéficie d'une réduction de 50% sur la Contribution Familiale. (Gratuité à partir du quatrième enfant.)

# Cotisation A.P.E.L. 26 € environ

# Etude du soir :

	4			g
nb de jours	1 jour fixe/semaine	2 jours fixes/semaine	3 jours fixes/semaine	4 jours fixes/semaine
coût annuel	172.5 €	345 €	517.5 €	690 €

Le coût unitaire par jour pour cette prestation de service de 1h30 s'élève à 4.79€.

Vous devez verser, lors de l'inscription définitive de votre enfant un acompte de 250 € qui sera déduit sur la scolarité de l'année et 40 € de frais de dossier.

Attention l'acompte reste acquis à l'établissement en cas de désistement de votre part.

# **REGIME**

# Les familles ont le choix :

- Externat
- Demi-pension uniquement pour les collégiens : Prix forfaitaire annuel

<sup>\*</sup>Les frais annexes comprennent: les assurances, les services bibliothèque, audiovisuel, photocopies, les outils numériques (école directe), Pastorale, oraux d'examens avec intervenants extérieurs, frais postaux, ainsi que les frais et actes médicaux.

nb de repas	1 jour fixe/semaine	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
hebdomadaires		fixes/semaine	fixes/semaine	fixes/semaine	fixes/semaine
Coût annuel	297.25 €	594.50€	891.75€	1 189€	1 486.25€

La facturation de la demi-pension est proportionnelle aux nombres de jours inscrits pour l'année scolaire.

# Les options de demi-pension sont prises pour l'année scolaire.

La demi-pension est facturée en même temps et de la même façon que les frais de contribution familiale. Les changements de statuts ne pourront être obtenus que :

- pour les cas de force majeure (santé, déménagement...) ou modification importante de l'emploi du temps et avec l'accord du Chef d'établissement.
- au 1<sup>er</sup> janvier, information à retourner à l'économat au plus tard le 10 décembre 2023 ou au 1<sup>er</sup> avril de l'année scolaire, information à retourner à l'économat au plus tard le 25 mars 2024, pour des changements de convenance personnelle.

Repas occasionnel : 9€ (pour les élèves externes ou pour les demi-pensionnaires déjeunant en dehors des jours fixés et facturés)

Le nombre de places de restauration est très limité c'est pourquoi l'Etablissement ne peut accepter que pour des raisons médicales (PAI) ou financières dûment justifiées que l'élève apporte son Pique nique. Il sera alors demandé une somme forfaitaire trimestrielle de 100 € couvrant les frais d'encadrement et d'entretien des locaux.

30/06/2023





252 ter rue du Faubourg Saint Antoine - 75012 Paris
Tél.: 01 53 27 61 90 - Fax: 01 53 27 61 95
E-mail: secretariatprimaire@eclpierrefourier.org
http://www.spfparis12.fr

13, rue de Prague - 75012 Paris Tél.: 01 43 43 55 03 - Fax: 01 43 43 65 85 E-mail: secretariat@eclpierrefourier.org

http://www.spfparis12.fr



# **ECOLE-COLLEGE-LYCEE**

# **REGLEMENT FINANCIER ANNEE 2023-2024**

# ANNEXE A LA CONVENTION DE SCOLARISATION

# 1/ Contributions et cotisations

Une seule <u>facture annuelle</u> sera établie pour l'année scolaire 2023/2024 qui mentionnera tous les frais liés à la scolarité de vos enfants.

Elle sera consultable sur notre site école directe sur l'onglet « mes documents » fin novembre 2023 ou **envoyée par courrier sur demande,** après que vous aurez choisi définitivement le régime de votre enfant et le nombre de repas par semaine en fonction des emplois du temps.

Cycle	Contribution Familiale	Frais annexes(*)	Fournitures Scolaires Pédagogiques	Total Annuel
Ecole	1 226 €	130€	85€	1 441€
Collège	1 449€	170€	80€ ou 85€ (option Chinois)	1 699€ ou 1 704€
Lycée	1 464€	345€	Pas de fournitures scolaires pédagogiques	1 809€

### 1.1 Contribution familiale

La contribution familiale fixée annuellement par le Conseil d'Administration est destinée à couvrir les dépenses relevant du caractère propre de l'établissement ainsi que les dépenses de rénovation ou constructions immobilières. Elle couvre également les dépenses de fonctionnement non prises en compte par le forfait d'externat versé par l'Etat et les Collectivités Territoriales comme les assurances, les impôts et les cotisations que l'établissement doit verser aux différentes structures de l'Enseignement Catholique (Diocèse, Urogec...).

## Réductions sur la contribution familiale

Les familles ayant au moins trois enfants scolarisés dans notre établissement, bénéficient d'une réduction sur la contribution familiale, hors frais annexes selon le barème suivant :

- -50% appliqué sur le troisième enfant
- -gratuité à partir du quatrième enfant.

Les parents salariés dans un établissement de l'Enseignement Catholique doivent fournir un certificat de travail de l'année en cours et l'adresser par mail à l'economat@eclpierrefourier.org avant le 1 novembre 2023, dernier délai.

# 1.2 (\*) Frais annexes

Ces frais comprennent les services bibliothèque, photocopies, les outils numériques (Ecole Directe), oraux d'examens avec intervenants extérieurs, frais et actes médicaux, pastorale et l'assurance individuelle accident.

La cotisation assurance individuelle accident sera portée sur la facture annuelle.

### **Cotisation Apel**

La cotisation Apel, d'un montant d'environ 26 € pour l'année et par famille permet de financer des actions et projets pédagogiques, sécuritaires ou éducatifs mis en place dans l'établissement.

La cotisation sera portée sur la facture annuelle.

Les familles qui ne souhaitent pas adhérer à l'Apel doivent le signaler par mail directement à l'économat <u>economat@eclpierrefourier.org</u> avant le 1 novembre 2023, dernier délai.

## 1.3 Demi-pension

Le coût de la demi-pension comprend les coûts des denrées, du personnel, des fluides (eau, électricité, gaz), de l'entretien des locaux, du renouvellement du matériel de cuisine et de la rétribution des surveillants.

Les familles optent pour le régime d'externat ou demi-pension pour leur enfant scolarisé à partir d'un document remis le premier jour de la rentrée scolaire qui est à compléter très rapidement.

Les collégiens disposent d'une carte de cantine utilisable tout au long de leur scolarité pour accéder au self.

La perte ou le vol d'un badge devra être signalé sans délai par l'élève au responsable de niveau, en charge des passages à la cantine. En cas de perte ou de détérioration pour une cause autre que l'usure normale, son remplacement sera facturé au prix de 12.00 euros.

Tarifs de la demi-pension école : prix forfaitaire annuel

nb de repas hebdomadaires	1 jour fixe/semaine	2 jours fixes/semaine	3 jours fixes/semaine	4 jours fixes/semaine
Total annuel	309€	618€	927€	1 236€
Subvention repas	48.25€	96.50€	144.75€	193€
Coût annuel familles	260.75€	521.50€	782.25 €	1 043€

Tarifs de la demi-pension collège : prix forfaitaire annuel

nb de repas hebdomadaires	1 jour fixe/semaine	2 jours fixes/semaine	3 jours fixes/semaine	4 jours fixes/semaine	5 jours fixes/semaine
Coût annuel	297.50€	594.50 €	891.75 €	1 189 €	1 486.25 €

Les options de demi-pension sont prises pour l'année scolaire.

La demi-pension forfaitaire est portée sur la facture annuelle.

La facturation de la demi-pension est proportionnelle aux nombres de jours inscrits pour l'année scolaire.

Les changements de statuts et de jours de cantine ne pourront être obtenus que sur demande écrite directement auprès de l'économat :

- Pour les cas de force majeure (santé, déménagement...) ou modification importante de l'emploi du temps et avec l'accord du Chef d'établissement.
- Au 1er janvier, information à retourner à l'économat au plus tard le 11 décembre 2023 ou au 1er avril de l'année scolaire, information à retourner à l'économat au plus tard le 25/03/2024, pour des changements de convenance personnelle.

Seule une absence de plus de 4 jours consécutifs, avec certificat médical, donnera lieu à un remboursement du coût de la denrée alimentaire au tarif en vigueur d'environ 5.21€ par jour d'absence.

Repas occasionnel : 9€ (pour les élèves externes ou pour les élèves demi-pensionnaires déjeunant en dehors des jours fixés et facturés)

Les repas occasionnels doivent être réglés soit :

- par un chèque à établir à l'ordre de l'Ensemble Scolaire St Pierre Fourier à adresser au service Economat - par paiement en ligne sur le site Ecole Directe pour créditer le « porte-monnaie restauration » de votre enfant.

Le détail des passages au self ainsi que le solde est consultable sur le site Ecole Directe dans l'onglet situation financière « vos porte-monnaie ».

Chaque famille doit veiller à l'approvisionnement régulier du compte restauration occasionnel de l'élève.

Pour des raisons médicales (PAI) ou financières dûment justifiées l'élève apporte son pique-nique. Il sera alors demandé une somme forfaitaire trimestrielle de 100 € couvrant les frais d'encadrement et d'entretien des locaux.

# 1.4. Etude et garderie du soir

Le choix du forfait annuel est pris pour toute l'année scolaire et porté sur la facture annuelle.

<u>Etude dirigée du soir</u> (pour les élèves des classes primaires). Aucune étude dirigée occasionnelle ne sera appliquée. Les élèves du CP au CM2 seront accueillis de 16h30 à 18h00 à la garderie.

### Tarif annuel:

nb de jours	1 jour fixe/semaine	2 jours fixes/semaine	3 jours fixes/semaine	4 jours fixes/semaine
coût annuel	172.50 €	345 €	517.50 €	690 €

Le coût unitaire par jour pour cette prestation de service de 1h30 s'élève à 4.79€.

<u>Garderie</u> (pour les élèves des classes maternelles et des classes primaires non-inscrits à l'étude dirigée)

### Tarif annuel:

xe/ semanie	2 jours fixes/semaine	3 jours tixes/semaine	4 jours fixes/semaine
125 €	250 €	375 €	500 €
			xe/semaine 2 jours fixes/semaine 3 jours fixes/semaine 125 € 250 € 375 €

Le coût unitaire par jour pour cette prestation de service de 1h30 s'élève à 3.47€.

Pour toute garderie exceptionnelle (maternelle et primaire), il vous sera demandé la somme de 10€.

Etude dirigée du soir (pour les élèves du collège)

## Tarif annuel:

jour fixe/semaine	2 jours fixes/semaine	3 jours fixes/semaine	4 jours fixes/semaine
172.50€	345 €	517.50 €	690 €
			. jour fixe/semaine 2 jours fixes/semaine 3 jours fixes/semaine 172.50 € 345 € 517.50 €

Les familles optent pour les jours d'étude et garderie pour leur enfant scolarisé à partir d'un document remis le premier jour de la rentrée scolaire qui est à compléter très rapidement.

# 2/ Frais d'inscription

## 2.1 Nouvelle inscription:

Toute nouvelle inscription ne devient définitive qu'après versement d'un acompte de 250€ (déduit de la facture de l'année scolaire suivante) et des frais de dossier de 40€ à l'ordre de l'Ensemble Scolaire St Pierre Fourier.

Attention l'acompte reste acquis à l'établissement en cas de désistement de votre part.

## 2.2 Réinscription 2024/2025 :

L'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire votre enfant si la facture n'est pas acquittée au terme de l'année scolaire 2023/2024.

# 3/ Modalités de paiement

### 3.1 Prélèvement bancaire

Les familles souhaitant opter pour ce type de règlement doivent obligatoirement joindre au dossier d'inscription, le mandat de prélèvement SEPA, dûment complété, signé et accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

Le prélèvement est renouvelé par tacite reconduction au début de chaque année scolaire sauf avis contraire de votre part formulé par mail à l'économat.

En cours d'année, toutes modifications de coordonnées bancaires devront être transmises à l'Economat avant le 25 du mois, un nouveau mandat vous sera adressé.

Les prélèvements se font de Septembre 2023 à juin 2024, au 10 de chaque mois selon les modalités suivantes :

Mois	Montant des prélèvements	Type de prélèvements
Septembre, Octobre, Novembre	185€ par enfant	Forfaitaire
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Réajusté selon
	prélèvement de 1/7 ème du solde de la	l'échéancier de la
Décembre à juin	facture	facture annuelle

En cas d'impayés, le montant du prélèvement rejeté ainsi que les frais de rejet seront à régulariser par chèque auprès de l'économat.

Au bout de deux prélèvements rejetés consécutifs, ce mode de règlement sera supprimé.

## Autres moyens de paiement :

**3.2** <u>Chèques</u>: Les chèques sont à établir à l'ordre de l'Ensemble Scolaire St Pierre Fourier avec les références du payeur. Paiement mensuel le 10 de chaque mois:

Mois	Modalités de paiement	type
Septembre, Octobre, Novembre	3 chèques de 185€ par enfant	forfaitaire
Décembre à juin	règlement de 1/7ème du solde de la facture	Réajusté

Paiement au trimestre aux dates indiquées :

Mois	Date	Modalités de paiement	type
1er trimestre	10/09/2023	1 chèque de 555€ par enfant	forfaitaire
2ème trimestre	10/12/2023	Règlement de 1/2 de la facture	réajusté
3ème trimestre	10/03/2024	Règlement du solde de la facture	réajusté

- **3.3** <u>Espèces</u> : Le paiement en espèces s'effectue selon la règlementation en vigueur à l'économat uniquement sur rendez-vous.
- 3.4 <u>Virements</u>: Pour les paiements par virement, merci de contacter le service comptabilité.
- 3.5 <u>Paiement en ligne</u> sur le site Ecole Directe.